

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme peut aussi bien désigner la "croissance verte" (confiance dans la capacité de répondre au défi écologique par le progrès technique et dissociation des questions environnementales par rapport aux questions sociales et éthiques) que la construction progressive d'un "nouveau paradigme de développement" qui remettrait radicalement en cause les fondements de notre modèle actuel : bien plus qu'un saut technologique, la transition écologique et sociale requerrait une modification substantielle de nos modes de vie.

Cette mineure offre une première approche du développement durable. Elle est basée sur des enseignements en économie (en abordant un éventail de grilles d'analyse, de concepts et de méthodes) et sur des enseignements dans d'autres disciplines en sciences exactes et en sciences sociales. Elle est ouverte à tous les étudiants de l'UCL inscrits dans un bachelier prévoyant une mineure.

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2016-min-ldvld100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2016-soca1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2016-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2016-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2016-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2016-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2016-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2016-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2016-edph1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2016-phys1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2016-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2016-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2016-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2016-arke1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2016-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2016-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2016-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2016-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2016-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2016-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2016-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2016-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2016-chim1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2016-geog1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2016-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Les méthodes pédagogiques choisies, interactives notamment sous la forme de deux séminaires, amènent à limiter le nombre de participants à **35 étudiants pour cette première année d'ouverture de la mineure**. C'est pourquoi les étudiants intéressés sont priés d'envoyer une lettre précisant leur motivation à intégrer la dynamique de cette mineure dans leur cursus académique. Cette lettre doit parvenir **avant le 30 mai** à Marie Gilot (Economics School of Louvain), via l'adresse mail marie.gilot@uclouvain.be.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en développement durable en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- Master en sciences économiques, orientation générale: option « économie et société », « Development », « Développement, croissance et globalisation »
- Master en sciences et gestion de l'environnement
- Master en sciences de la population et du développement
- Master en sciences politiques, orientation générale : finalité spécialisée: innovations et transformations démocratiques
- Master en sociologie : finalité spécialisée : globalisation et multiculturalité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Marthe Nyssens](#)

Personnes de contact

Responsable administrative : [Marie Gilot](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Marthe Nyssens

Personne de contact : Marie Gilot (ECON)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études. ____

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel.

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des mineures se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site web : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>